

# **ORGANISATION DES ENTREPRISES ET ELEMENTS DE MANAGEMENT**

## **Finalités du module :**

### **Finalités générales**

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

### **Finalités particulières**

**L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :**

- d'acquérir des concepts de base en matière d'organisation, de culture et de gestion de l'entreprise ;
- de s'initier aux méthodes contemporaines d'organisation et de gestion des entreprises ;
- de porter un regard critique sur l'évolution des systèmes de gestion des entreprises ;
- d'appliquer les concepts et les méthodes à un cas pratique de gestion.

## **Programme :**

- ✓ *Face à des situations issues de la vie professionnelle courante relevant de l'organisation et de la gestion des entreprises,*

**L'étudiant sera capable :**

- d'acquérir des concepts fondamentaux afin de caractériser :
  - ◆ le rôle de l'entreprise en tant qu'agent économique et groupement humain ;
  - ◆ les types d'entreprises en fonction de critères économiques, juridiques et sociaux ;
  - ◆ l'environnement de l'entreprise (du local à l'international) et les relations inter-entreprises (concurrence, émergence des groupes, ...) ;
  - ◆ la culture d'entreprise ;
  - ◆ le projet d'entreprise ;
- de mettre en évidence et de critiquer les structures de pouvoir dans l'entreprise, notamment :
  - ◆ l'organisation du système d'information et de communication ;
  - ◆ les modèles de prise de décision et les outils d'aide à la décision ;
- d'analyser et de porter un regard critique sur les méthodes contemporaines de gestion des principales fonctions en identifiant notamment :
  - ◆ l'esprit, la démarche et les actions de marketing ;
  - ◆ la typologie, l'organisation et l'évolution du système de production ;
  - ◆ les enjeux de la logistique, la gestion des achats et des stocks ;
  - ◆ la politique en matière de ressources humaines et la gestion prévisionnelle de l'emploi ;
  - ◆ l'adaptation aux impératifs de qualité ;
- d'appréhender la logique des choix financiers de l'entreprise ;
- d'appliquer les concepts et les techniques utilisés à un cas pratique simple de prise de décision.

## **Capacités terminales :**

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable,

✓ *face à des situations issues de la vie professionnelle courante relevant de l'organisation et de la gestion des entreprises,*

- d'analyser les structures, le mode d'organisation et les aspects de la gestion en se référant aux principes fondamentaux de management ;
- de présenter un rapport circonstancié mettant en évidence :
  - ◆ le type d'entreprise,
  - ◆ les structures de pouvoir et de décision,
  - ◆ les méthodes de gestion.

**Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte :**

- du niveau de pertinence de l'analyse ;
- du niveau de clarté et de précision dans l'utilisation du vocabulaire économique.